



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Stratégie de coopération internationale 2025–2028

Le Conseil fédéral a approuvé le message sur la stratégie de coopération internationale 2025–2028 le 22 mai 2024. Ce texte est désormais soumis au Parlement qui devrait le traiter d'ici la fin 2024.

Objectifs

Les quatre objectifs identifiés dans la précédente stratégie 2021–24 ont montré leur pertinence face aux défis actuels et sont reconduits.

Pour la période 2025–28, le Conseil fédéral fixe les quatre objectifs suivants :



Développement humain : Sauver des vies, alléger la souffrance humaine et soutenir l'accès à des services de base de qualité pour les populations les plus démunies.



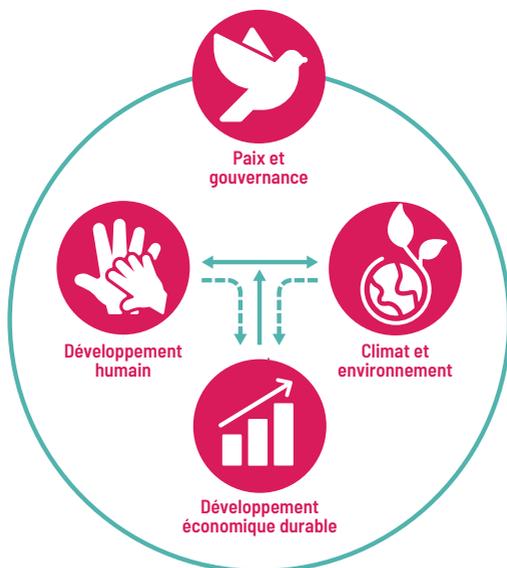
Développement économique durable : Créer des emplois décents par des conditions-cadres appropriées, par un tissu économique local dynamique et par le secteur privé.



Climat et environnement : Garantir un développement respectueux de l'environnement, résilient au changement climatique et aux catastrophes naturelles en faveur des plus défavorisés.



Paix et gouvernance : Résoudre les conflits, promouvoir la paix, la démocratie et l'état de droit, faire respecter les droits de l'homme.



Ces quatre **objectifs de développement** se renforcent mutuellement et sont en interdépendance. Ils sont complétés par des **objectifs spécifiques** qui guident la définition des priorités opérationnelles. La Suisse s'engage à promouvoir l'égalité des genres, la bonne gouvernance et une approche basée sur les droits de l'homme dans toutes ses interventions.

Stratégie

La stratégie de coopération internationale (SCI) 2021–24 a démontré sa capacité à réagir de manière flexible en fonction des besoins rencontrés. Cette approche doit être poursuivie. Les adaptations suivantes sont apportées dans la SCI 2025–28 pour faire face aux changements de paradigme actuels:

- ▶ Une augmentation du crédit d'engagement de l'aide humanitaire rendue nécessaire par l'augmentation des besoins et de la durée des interventions dans les régions en crise;
- ▶ Un accent placé sur certains enjeux, notamment la promotion de la démocratie, la santé, la migration, le secteur privé et la lutte contre la faim;
- ▶ Sur le plan multilatéral, un accent est mis sur les défis globaux comme la paix, la sécurité, le climat et les nouvelles technologies;
- ▶ Des actions au plus proche des personnes et dont la gestion est confiée dans la mesure du possible aux acteurs locaux pour en assurer la pertinence et la pérennité;

- ▶ Une valorisation de l'expertise suisse notamment dans les domaines du fédéralisme, de la formation professionnelle et de l'innovation technologique;
- ▶ La recherche de synergies entre tous les acteurs (secteur privé, milieux académiques, ONG, administration publique) dans le financement et la pérennité des biens publics globaux (biodiversité, santé, eau, etc.).

Les incertitudes géopolitiques et financières actuelles imposent à la SCI 2025–28 de garder des approches flexibles et agiles au sein d'un cadre stable. Celui-ci constitue la boussole de notre engagement en matière de coopération internationale.

Si la guerre en Ukraine et ses conséquences occupent une place importante dans cette stratégie, la tradition humanitaire de la Suisse et ses intérêts exigent de maintenir l'action de la coopération internationale dans le reste du monde.

L'action géographique de la SCI 2025–28 est menée dans les régions où la population en a le plus besoin.

Face à un monde en perpétuelle évolution, la stratégie s'inscrit dans des objectifs à long terme tout en gardant une forte flexibilité pour répondre aux nombreuses crises actuelles.

Impact

Des crises majeures ont changé le contexte international ces dernières années. La guerre en Ukraine, l'escalade au Proche-Orient, les conséquences de la pandémie du Covid-19, la crise énergétique, l'insécurité alimentaire, le poids de la dette, l'inflation, le changement climatique ont un impact direct sur les pays en développement mais également sur la Suisse.

Dans un monde devenu plus volatile, la CI renforce la crédibilité et l'influence de la Suisse au niveau international. Elle promeut des valeurs qui font la force de la Suisse : l'état de droit et la démocratie, l'économie de marché, les droits de l'homme, le dialogue, la solidarité, ainsi que les principes et le droit humanitaires.

Exemples de résultats atteints entre 2020 et 2022 grâce à la CI :

- ▶ 8,9 millions de personnes ont bénéficié d'un accès à l'eau potable à un prix abordable.
- ▶ Plus de 16,2 millions de personnes ont bénéficié de mesures d'adaptation au changement climatique et environ 69 millions de tonnes d'émissions de CO₂ ont été évitées.
- ▶ 1,3 millions de personnes ont participé à des programmes de formation professionnelle.
- ▶ 510 000 emplois ont été créés, maintenus ou améliorés (génération de revenus plus élevés, formalisation ou conditions de travail plus décentes).
- ▶ Le Corps suisse d'aide humanitaire a effectué 660 missions dans 73 pays.
- ▶ La Suisse a accompagné et contribué significativement à 21 processus de paix (dont la Colombie et la Libye) et a mené des négociations de cessez-le-feu dans sept pays (dont le Myanmar et le Nigéria).
- ▶ Entre 2020 et 2022, 59 % des dépenses (3,7 milliards de francs) ont été consacrées à des projets qui ont intégré l'égalité des genres.

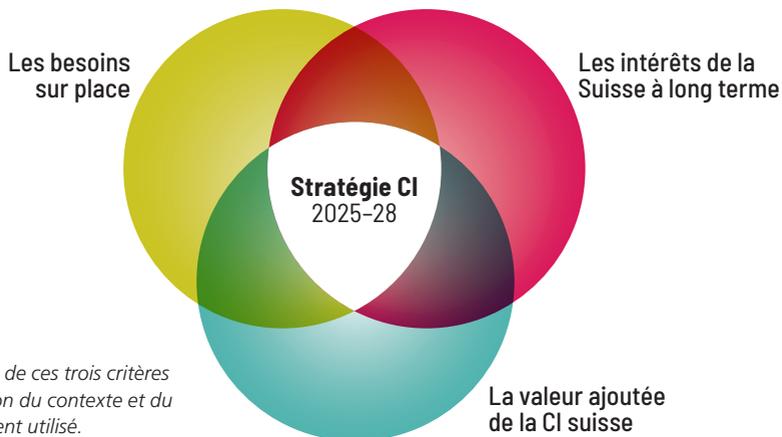
La CI vise à mettre fin à la pauvreté et à soutenir le développement durable dans ses trois dimensions, économique, environnementale et sociale. Elle contribue aux orientations de l'Agenda 2030 de l'ONU, avec ses 17 objectifs de développement durable (ODD).

Critères d'analyse

Ayant fait leur preuve, les trois critères définis pour l'orientation stratégique de la SCI 2021–24 continueront à être appliqués pour 2025–28.

- ▶ Les **besoins des populations** dans les pays en développement. Leur analyse considère la situation humanitaire, le niveau de pauvreté, la capacité des pays à mobiliser leurs propres ressources et les défis en matière de développement durable.
- ▶ La **valeur ajoutée** de la CI suisse. Celle-ci repose sur nos connaissances spécifiques, nos compétences, notre capacité d'innovation et notre expérience dans les domaines concernés.

- ▶ Les **intérêts** de la Suisse à long terme. La paix, la liberté, les droits de l'homme, la démocratie, la prospérité, le développement durable, ainsi que la sécurité et la stabilité internationale sont essentiels à notre prospérité.



La pondération de ces trois critères varie en fonction du contexte et du type d'instrument utilisé.

Focus géographique

Les quatre régions prioritaires de la SCI 2021–24, à savoir l’Afrique subsaharienne, l’Afrique du Nord et le Moyen-Orient, l’Asie, ainsi que l’Europe de l’Est demeurent pertinentes et seront maintenues pour la période 2025–28.

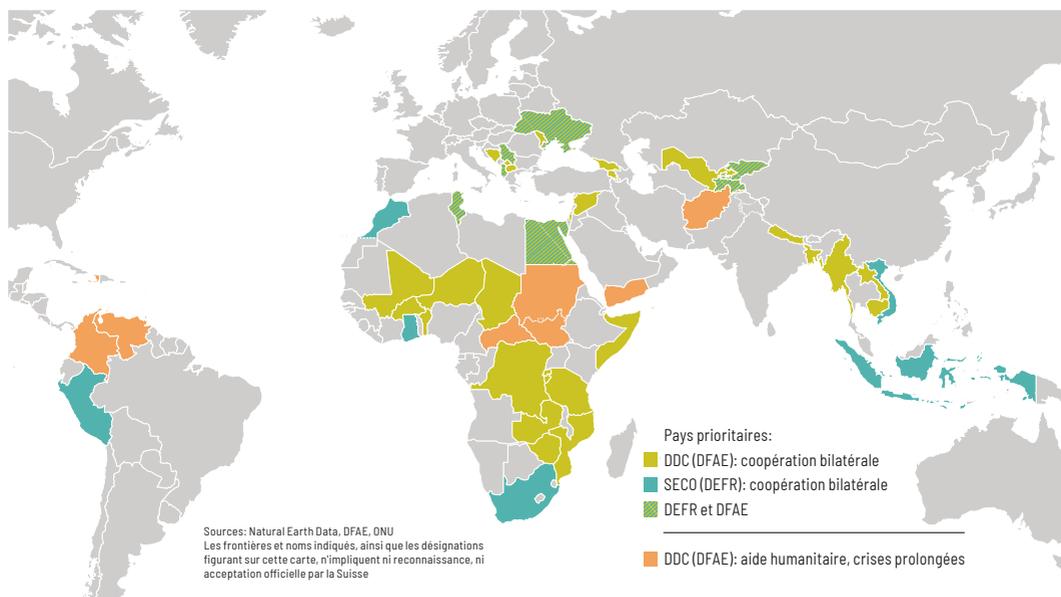
Dans le cadre de la **coopération bilatérale au développement**, la DDC a réduit son engagement sur le long terme de 35 à 34 pays prioritaires. Le SECO maintient son engagement dans les 13 pays prioritaires de la SCI 2021–24 à l’exception de la Colombie où il planifie une évolution vers d’autres types de coopération économique et une sortie de la CI d’ici fin 2028. Le Maroc devient un pays prioritaire.

Dans le cadre de l’**aide humanitaire**, le mandat est universel. Si la réponse aux catastrophes (tremblement de terre, inondation, famine, choléra, etc.) n’est pas prévisible pour la période 2025–28, force est de constater que de nombreuses crises dites prolongées nécessitent un engagement humanitaire sur plusieurs années.

La **politique de paix** est gérée de manière flexible et agile afin de disposer d’une marge de manœuvre pour s’adapter et saisir les opportunités. Une concentration sur 20 contextes au maximum est prévue.

L’engagement de la Suisse s’inscrit dans la durée afin de renforcer les résultats obtenus. Les modalités d’intervention dans les pays prioritaires continueront à être adaptées aux changements rapides de contexte.

La guerre en Ukraine représente un changement de paradigme majeur qui s’ajoute aux nombreuses autres crises et conflits armés. Au moyen de la SCI 2025–28, le Conseil fédéral réagit à ce contexte international mouvant.



Le Conseil fédéral a décidé d'allouer dans le cadre de la présente stratégie 1,5 milliard de francs au soutien à l'Ukraine (13%). Le reste du budget (87%) est alloué principalement aux quatre régions prioritaires. Ce montant est réparti, selon la planification actuelle, entre la coopération bilatérale au développement et la promotion de la paix, l'aide humanitaire, les affaires multilatérales, les programmes thématiques globaux et les contributions générales aux ONG suisses dans une proportion similaire à la stratégie actuelle. La coopération internationale suisse poursuit son soutien en faveur des pays les moins avancés (PMA): sur les 45 PMA, 16 sont des pays prioritaires de la DDC.

Soutien à l'Ukraine

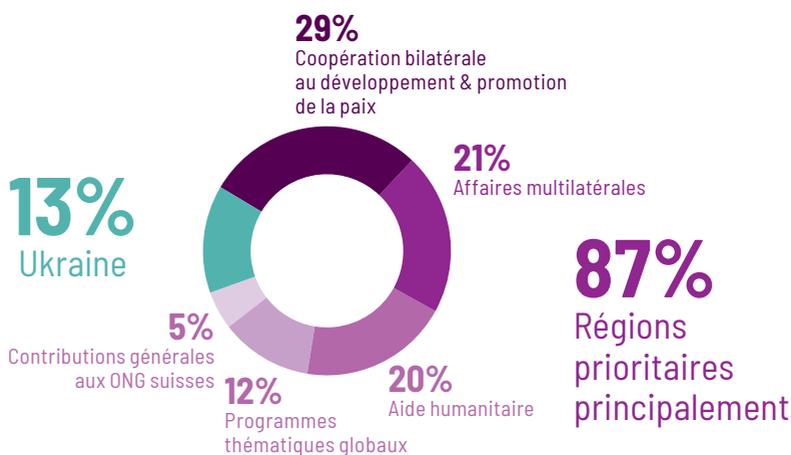
Le degré de destruction et de pertes humaines en Ukraine est d'une ampleur inédite en Europe depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Environ un quart de la population ukrainienne est déplacé. Le taux de pauvreté est estimé à 25 % fin

2022 (comparé à 5.5 % en 2021) selon la Banque mondiale. Les coûts de reconstruction étaient estimés à 411 milliards de dollars en août 2022.

L'Ukraine étant un pays prioritaire de la coopération internationale depuis 1999, l'engagement de la Suisse se base sur des partenariats et activités de longue date et se déploie sur deux axes:

1. L'aide humanitaire, la coopération au développement ainsi que la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme.
2. La reconstruction qui porte sur de grands investissements d'infrastructure. Il s'agit de rétablir les infrastructures et de les moderniser (build back better) pour permettre des activités économiques durables.

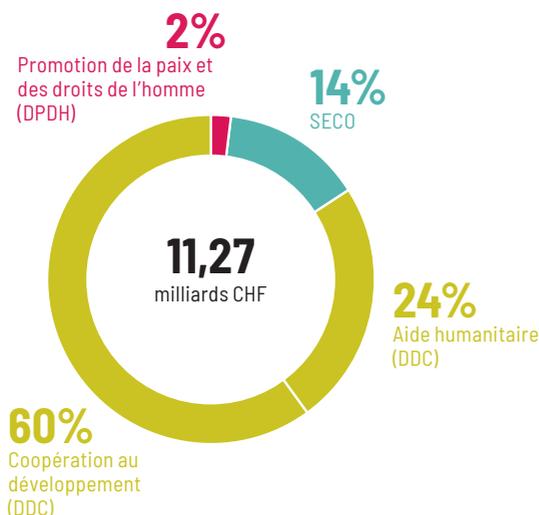
Les perspectives incertaines par rapport à l'évolution du conflit et ses conséquences économiques et sociales, nécessitent des approches flexibles.



Finances

La présente stratégie propose quatre crédits d'engagement d'un montant total de 11,27 milliards de francs. Ceux-ci représentent les limites supérieures des engagements que la Confédération peut prendre entre 2025 et 2028.

Sur le montant total des crédits budgétaires prévu pour la SCI 2025–28, 1,5 milliard de francs sera consacré à l'Ukraine et 1,6 milliard en faveur du climat.



Des ajustements budgétaires sont toujours possibles dans le cadre de l'approbation annuelle du budget de la Confédération.

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

Division Paix et droits de l'homme DPDH

Département de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Informations complémentaires:

www.dfae.admin.ch/CI2025-2028

www.seco-cooperation.admin.ch